



AUTO MOTO ECOLE

Haut Pays
SERANON

Vallis Bona
VALBONNE

Saint Vallier
SAINT-VALLIER-DE-THIEY

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE AUX CATEGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

OBJECTIFS :

Le permis A1 permet de conduire une moto légère ou un 3 roues à moteur d'une puissance de 15 kilowatts maximum.

Le permis A2 permet de conduire une moto d'une puissance n'excédant pas 35 kilowatts ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

L'examen se décompose en deux phases, l'épreuve hors circulation ou épreuve plateau et l'épreuve en circulation ou sur la voie publique.

MOYENS :

La formation A1 est effectuée sur une moto Yamaha YBR125. La formation A2 est effectuée sur une moto Suzuki SV650.

CONDITIONS REQUISES :

Pour le permis A1 avoir minimum 16 ans

Pour le permis A2 avoir minimum 18 ans

PROGRAMME THEORIQUE :

Elle porte sur la connaissance des règles concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

Les cours thématiques seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'ETG porte sur les thèmes suivants :

- La circulation routière.
- Le conducteur.
- La route.
- Les autres usagers.
- Les notions diverses.
- Les premiers secours.
- Prendre et quitter son véhicule.
- La mécanique et les équipements.
- La sécurité du passager et du véhicule.
- L'environnement.

Les cours thématiques sur les points suivants :

- Les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite .
- L'influence de la fatigue sur la conduite.
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée.
- Les usagers vulnérables.
- La pression sociale (publicité, travail...) ;
- La pression des pairs.

PROGRAMME PRATIQUE

LES COURS THEMATIQUES

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite. Les thématiques traitées sont :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail...);
- la pression des pairs.

LA FORMATION PRATIQUE

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation :

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard ;
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur.
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec le passager)
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- Réaliser un freinage d'urgence.

2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales :

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans la circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation régulateur, limiteur de vitesse).
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- Pratiquer l'éco conduite.

Auto-école VALLIS BONA - 1 place de la Vignasse - 06560 VALBONNE - Agrément n° E 11 006 0669 0

Téléphone : 04 93 12 94 76 - Email : contact@autoecolevallisbona.fr

Auto-école du HAUT PAYS - 4 rue de la Mairie - 06750 SERANON - Agrément n° E 12 006 0677 0

Téléphone : 04 93 70 23 76 - Email : contact@autoecolehautpays.fr

Auto-école de SAINT VALLIER - 8 avenue Gaston de Fontmichel - 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY - Agrément n° E 17 006 0018 0

Téléphone : 04 93 70 23 76 - Email : contact@autoecolesaintvallier.fr

SAS AUTO-ECOLE VALLIS BONA au capital de 8.000 Euros – SIREN : 518 172 309 - NAF : 8553Z – TVA FR 80518172309

www.autoecolevallisbona.fr